

Le Petit Penchardais

À LA UNE

LES ÉCOLIERS PRENNENT LE CONTRÔLE DU PETIT PENCHARDAIS

ENFANCE

P. 9

MAIRIE

EAU : NOUVEAU PRESTATAIRE ET MODIFICATION DES TARIFS

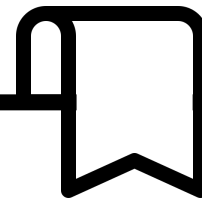
P. 4

ASSOCIATIONS

AJP : UNE NOUVELLE ASSOCIATION DÉDIÉE AUX JEUX

P. 13

SOMMAIRE



Mairie

P. 4

- Liste des délibérations votées
- Eau à Penchard : changement de prestataire et modification des tarifs
- Installation d'un parc photovoltaïque sur Penchard

Vie du village

P. 5

- 1944, un certain 28 août
- Une action pour Octobre Rose

Action sociale

P. 6

- Repas des aînés dynamiques 2024
- Distribution des colis de Noël
- Festivités de Noël

Enfance

P. 8

- Le nouveau Conseil Municipal des Enfants
- De nouvelles tables et chaises pour les écoliers
- Les écoliers prennent le contrôle du Petit Penchardais !

Travaux

P. 11

- Travaux passés et à venir
- Rappel des règles d'urbanisme

Associations

P. 12

- Club de Jujutsu Penchardais
- Stages de danse avec *Feet of Dance*
- Association de jeux de Penchard
- Association Sportive de Tennis de Penchard

Vie pratique

P. 14

- Collecte des sapins de Noël
- Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

LE COIN

DES PENCHARDAIS

P. 14

- Poème de Marcelline DELAMARRE

Tribune libre

P. 15

- Majorité municipale
- Groupe de l'opposition

Loisirs

P. 16

- Les actualités de la bibliothèque de Penchard
- Jeux
- Recette : Bounty maison

Cérémonie des vœux du Maire le dimanche 19 janvier à 15h à la salle des fêtes de Penchard, suivie d'une dégustation de la galette des rois



SAINT-VALENTIN

Diffusez vos messages d'amour sur le panneau lumineux du village
penchard.fr/amour2025



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Rendez-vous dans le bois de Penchard le dimanche 20 avril à 11h



L'EDITO

du Maire



L'année 2024 qui vient de s'achever sur une nouvelle catastrophe climatique pour nos compatriotes de Mayotte, ne restera pas dans les mémoires pour les bonnes raisons.

Les catastrophes se sont d'ailleurs succédées tout au long du deuxième semestre, après une dissolution de l'assemblée nationale source de chaos politique sans précédent, ce fut la motion de censure notamment votée par deux groupes parlementaires dont on peine à comprendre ce qu'ils ont en commun. Le résultat est une période de forte incertitude tant pour les ménages que pour les collectivités locales dont les ressources, surtout pour les petites communes comme Penchard, dépendent beaucoup de l'État.

Malgré tout, localement, nos projets avancent et après le lancement de la consultation des entreprises, les marchés concernant la construction de l'extension de notre école et de l'aménagement de la rue de Meaux devraient être très prochainement attribués.

Par ailleurs, le premier trimestre devrait également voir la réalisation de la dernière phase de remplacement de nos candélabres vétustes. Ainsi la totalité de l'éclairage public aura été mis aux dernières normes permettant la réalisation de substantielles économies d'énergie.

Comme vous avez pu le lire dans le courrier qui a été adressé à chaque foyer Penchardais, la SAUR est désormais notre délégataire pour le service de distribution d'eau potable ainsi que pour l'assainissement en lieu et place de Véolia et de la régie de Meaux (DEA). Ce changement de délégataire fait suite à une mise en concurrence, conséquence de l'arrivée à échéance de la convention avec Véolia. Je rappelle que cette compétence étant désormais communautaire, ce dossier a été géré par les services de la communauté d'agglomération.

La fin d'année est traditionnellement la période d'organisation de moments de partage, ainsi le 23 novembre a eu lieu le repas offert par la municipalité à nos dynamiques aînés. Ce fut un moment très convivial apprécié par tous. Enfin, le 14 décembre a eu lieu la distribution des colis de Noël aux bénéficiaires qui s'étaient inscrits : je rappelle à cette occasion que depuis 2 ans maintenant, l'inscription est OBLIGATOIRE afin de lutter contre tout gâchis. Cette même journée a vu le passage du Père Noël qui a pris la pose avec les enfants pour la plus grande joie de tous. A cette occasion l'association Alors avait organisé un marché de Noël sur la place de la mairie qui a connu un grand succès.

Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2025 porteuse, nous l'espérons, de bonne santé, de prospérité et de réussite.

Je vous donne rendez-vous le **dimanche 19 janvier à partir de 15 heures à la salle des fêtes communale pour la traditionnelle cérémonie des vœux** qui sera suivie du partage de la non moins traditionnelle galette confectionnée comme il se doit par notre irremplaçable boulanger.

Bonne année à tous !

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au 01 64 34 10 86



Liste des délibérations votées

Conseil Municipal du 28 novembre 2024

- ◆ **DÉLIBÉRATION N°27-2024** : Accord de principe pour l'installation d'un parc photovoltaïque au sol sur une ancienne carrière située le lieu-dit "MONTBOUT"
- ◆ **DÉLIBÉRATION N°28-2024** : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- ◆ **DÉLIBÉRATION N°29-2024** : Mise à jour du tableau des effectifs
- ◆ **DÉLIBÉRATION N°30-2024** : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Lecture Publique : la médiathèque d'Isles-lès-Villenoy

Eau à Penchard : changement de prestataire et modification des tarifs

Lors du dernier conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM), nous avons appris que les services de distribution de l'eau potable, jusque là assurés par Veolia, et de l'assainissement qui dépendaient de la D.E.A, seront à **partir du 1er janvier 2025 assurés par la SAUR**. Ce changement de prestataire fait suite à une renégociation des marchés au niveau de la communauté d'agglomération.



Pour rappel, depuis 2020, les budgets « eau et assainissement » ont été transférés des communes aux communautés d'agglomérations. Ainsi, les tarifs des services eaux et assainissement sont fixés et votés par la CAPM.

La CAPM a souhaité s'engager dans une démarche d'**harmonisation des tarifs** des services d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif existants sur le territoire des communes membres.

Ainsi, l'harmonisation progressive du tarif de la part variable commencée le 1er janvier 2024 se poursuivra en 2025.

Le prix sera alors de 4,25€ TTC/m³ (contre 4,32€ en 2024) pour une consommation de 120 m³. Cette baisse est la conséquence de la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, lesquelles financent les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques, instaurées par la loi de 1964.

Néanmoins, la baisse de 0,80% du tarif, cette année, ne doit pas laisser espérer une baisse durable du coût de l'eau dans les années à venir, eu égard à la **vétusté de nos réseaux** de distribution d'eau potable et d'assainissement.

En effet, comme nous avons déjà été amenés à l'expliquer, le transfert de compétences qui a eu lieu en 2020 a conduit au transfert des budgets annexes concernés.

Si certaines communes, bien avisées, ont engagé des travaux d'entretien et de rénovation de leurs réseaux avant le transfert de compétence pour ainsi ne transférer que des dettes, à Penchard, aucuns travaux n'ayant été effectués pendant de nombreuses années, c'est un excédent budgétaire d'un montant total de plus de 340 000€ que nous avons dû voir transféré à la CAPM.

Or les communes qui ont transféré leur excédent ne reverront pas la couleur de leur argent, l'excédent ayant permis d'absorber la dette transférée par d'autres communes.

Le budget annuel d'investissement pour les travaux de rénovation des réseaux étant limité à un peu plus de 1.000.000€/an pour la totalité des 26 communes membres de la CAPM, il ne permettra de grands travaux coûteux que pour un nombre TRÈS limité de communes. Ainsi il se passera plusieurs années avant que toutes les communes ne puissent bénéficier des travaux nécessaires à la mise aux normes de leurs réseaux.

On serait tenté de penser que nous avons été de bons élèves en jouant le jeu de la solidarité communautaire et en transférant l'intégralité de nos excédents, notamment parce que toutes les communes n'ont pas fait de même, mais la réalité est tout autre.



Installation d'un parc photovoltaïque sur Penchard

Il y a quelques semaines de cela, une société filiale d'EDF a pris contact avec la municipalité, afin de présenter un dossier de **création d'un parc photovoltaïque**. Après des échanges avec Monsieur le Maire, la commission travaux et urbanisme a été convoquée pour assister à la présentation du projet. Il s'agit de l'implantation de panneaux solaires sur une parcelle appartenant à M. Dupire. Ce terrain d'une surface de 35000 m² est situé proche de la ligne TGV en limite nord de la commune.

Bien que ce projet soit porté par un propriétaire privé, la société chargée de sa réalisation souhaitait avoir l'approbation de la municipalité avant d'engager les études de faisabilité. Suite à l'**avis favorable de la commission**, une délibération a donc été présentée lors du dernier conseil municipal, confirmant l'accord de la municipalité.

Lorsque les études seront arrivées à leur terme et les différentes autorisations et permis de construire obtenus, les travaux pourront démarrer pour une mise en production dans un délai approximatif de 3 ans.

S'il ne coûtera rien à la commune, **ce parc générera néanmoins quelques dividendes** sous forme de taxes venant abonder le budget communal, ce qui est toujours bienvenu. Nous communiquerons bien évidemment régulièrement sur l'avancement de ce dossier.

VIE DU VILLAGE

1944, un certain 28 août

On ne connaît souvent de l'Histoire que les événements du passé les plus marquants. Il en va ainsi de la période de la libération de notre pays qui s'étend du débarquement en Normandie du 6 juin 1944 à la capitulation et la signature de l'armistice le 8 mai 1945.

Même si l'essentiel des activités de l'occupant nazi se concentrait dans les plus grandes agglomérations, les habitants des petits villages ont, eux aussi, subi les affres de l'occupation.

Un Penchardais, M. Jean-Pierre LAPSOLU, passionné d'histoire, a souhaité partager le résultat de ses recherches dans un manuscrit.

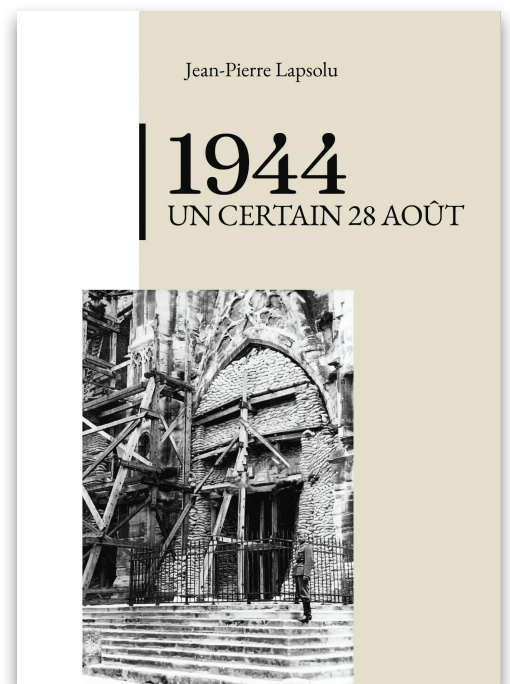
A la lecture de celui-ci, vous découvrirez les événements qui se sont déroulés dans la région de Meaux et à Penchard. Le texte est accompagné de **photos d'époque** ainsi que de **deux lettres échangées entre deux frères allemands** qui retranscrivent bien l'atmosphère de l'époque.

Le manuscrit a été édité en un nombre limité d'exemplaires : ceux-ci ont été proposés aux personnes intéressées, lors du repas des aînés, plusieurs d'entre eux ont été distribués aux classes de CM1 et CM2 de l'école de Penchard, afin de permettre aux enfants de mieux comprendre l'impact de la guerre sur les communautés locales, et d'autres **mis à disposition des Penchardais à la bibliothèque et à l'accueil de la mairie.**

J'espère que vous prendrez autant de plaisir à le lire que M. LAPSOLU en a pris à le rédiger, afin de partager avec tous un peu d'histoire de notre village.

En ces périodes troubles, il est de notre devoir de mémoire de garder vivace le souvenir d'événements vécus pour tirer les leçons du passé, car comme le disait Elie WIESEL « *le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli* ».

Un grand merci à l'auteur pour avoir pris le temps de documenter et partager cette partie de l'histoire locale, afin que la mémoire collective soit enrichie et préservée.





Une action pour Octobre Rose

Le 20 octobre dernier, a été organisé dans la Salle des fêtes communale, le **marché des artisans**.

Ainsi, différents artisans dont certains résident à Penchard, ont pu mettre leur talent et leur créativité au service des penchardais.

Cette manifestation a eu lieu grâce à la **collaboration active de l'association ALORS** qui a assuré un service de petite restauration pour le plaisir des exposants ou des visiteurs.

Elle a attiré un **bon nombre de Penchardais** qui ont pu régaler leurs papilles ou trouver des idées pour les fêtes de Noël parmi les nombreux stands qui présentaient des produits très variés, tels que miel, bougies, bijoux, différents objets de décoration, pâtisseries sans gluten...

Une tombola a été organisée au profit d'une association qui soutient la lutte contre le cancer du sein.

Un grand merci à tous les participants qui ont contribué à l'animation de notre village. Merci également à tous les donateurs qui ont contribué à la recherche contre le cancer du sein !

A l'année prochaine !



Crédits photos : Sébastien NGO

ACTION SOCIALE

Repas des aînés dynamiques 2024

Le repas des aînés dynamiques a eu lieu cette année le 24 novembre à la salle des fêtes, offert par la municipalité. Cet événement, très attendu, a rencontré cette année encore **un grand succès, rassemblant plus de 60 convives**. Le « Château Marysien », de Mary-sur-Marne, a réalisé un repas succulent, et Fred, notre boulanger penchardais, nous a concocté une assiette dessert gourmande, en couleur et en goût, qui a été un véritable régal pour les papilles.

Les personnes présentes ont pu **échanger de bons souvenirs** et retrouver Martine GIBLAISSE, ancienne enfant de Penchard, revenue pour l'occasion. Notre artiste peintre nous a encore étonné cette année, en offrant à Monsieur le Maire un tableau représentant l'abbatiale Sainte FOY de CONQUES EN ROUERQUES, (sa commune de naissance), sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle.



Martine, merci encore pour ce précieux présent.

Il faut **saluer aussi le travail de Monsieur LAPSOLU** qui a tenu à partager avec les penchardais, ses connaissances sur l'histoire de notre village. Le texte, accompagné de nombreuses photos, a été relié en **un manuscrit riche de souvenirs d'événements** vécus par les penchardais, édité en un nombre limité d'exemplaires. Nous lui renouvelons toutes nos félicitations et nos remerciements.

Nous souhaitons aussi **remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à ce moment festif**, et qui ont, par leur présence, fait de cette journée un moment mémorable.

Nous tenons également à exprimer tous nos remerciements à l'association **Feet of Dance**, qui a enchanté l'assistance par sa démonstration remarquable de diverses danses de salon. Les danseurs de l'association ont ensuite invité l'assemblée à se joindre à eux sur la piste, pour le plus grand plaisir de tous.

Nous sommes ravis d'avoir pu organiser cette journée pour nos aînés dynamiques penchardais, et remercions encore une fois tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce moment de convivialité.



Crédits photos : Sébastien NGO

Distribution des colis de Noël

Samedi 14 décembre au matin, a eu lieu la **remise des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans**, inscrites en mairie. Un café convivial les attendait ainsi que des viennoiseries réalisées par notre boulanger.



Le colis a regroupé cette année encore, **plein de douceurs et de petites attentions**, tout ce qu'il fallait pour un repas festif, présenté dans un joli coffret aux couleurs de Noël, ainsi qu'un **bon d'achat de 4€**, à valoir sur un dessert à prendre chez notre boulanger. Le colis était accompagné par une **carte de vœux décorée par les enfants de l'école de Penchard**, qui ont mis tout leur cœur afin de faire plaisir.

Les personnes présentes étaient ravies de l'occasion de partager un **moment chaleureux** et d'échanger avec les élus et d'autres habitants de la commune. Elles ont également exprimé leur **gratitude envers la municipalité**, pour la qualité des produits et ce geste de solidarité envers les personnes âgées.

Monsieur le Maire, présent toute la matinée, a pu s'entretenir avec nos aînés, et souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à chacun d'entre eux. Cette remise de colis a donc été une réussite et a permis de **renforcer les liens entre les personnes âgées et la commune**.

Un grand merci à tous les enseignants et aux enfants de l'école pour leur délicate attention envers nos aînés.

Festivités de Noël



Cette année encore, au milieu du marché de Noël organisé par l'association ALORS qui a connu un véritable succès, **le Père Noël a fait une halte place de la Mairie au stand photo tenu par vos élus**. Vous avez été plusieurs dizaines à vouloir immortaliser ce moment et à repartir avec votre photo gratuite imprimée sur place.

Ce fut également l'occasion pour M. le Maire d'annoncer les **résultats du concours des illuminations** : merci à tous les participants qui sont repartis avec un lot offert par la mairie, et des félicitations plus particulières à Mme DECOUDUN qui a remporté le concours suite au passage du jury.

A l'année prochaine !

ENFANCE

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants

Le tout nouveau Conseil Municipal des Enfants est en place.

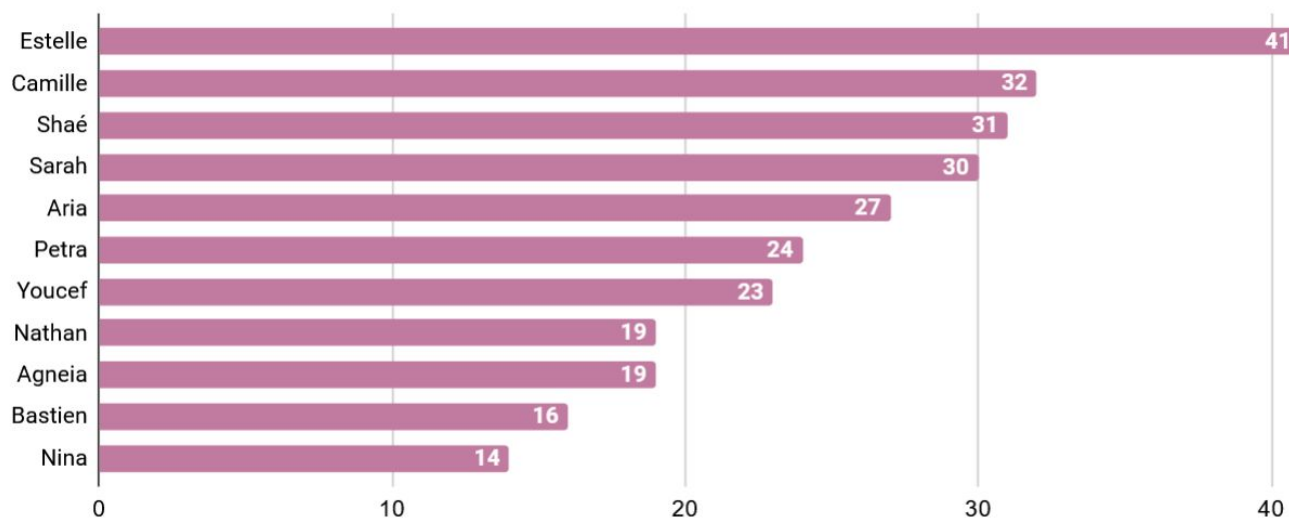
Après avoir travaillé en classe sur le rôle du CME, les élèves du CE2 au CM2 ont pu déclarer leur candidature afin de devenir Conseiller Municipal des Enfants.

11 petits pencharçais ont souhaité s'investir dans la vie de leur commune et se sont portés candidats: Shaé (CE2), Bastien (CM2), Petra (CE2), Nina (CE2), Nathan (CM1), Agneia (CM1), Sarah (CE2), Estelle (CM2), Camille (CM2), Youssef (CM2) et Aria (CM2).

Ils avaient tous de très bonnes idées pour améliorer la vie du village.



En présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints, les élections se sont déroulées sur le temps scolaire le vendredi 13 décembre. Voici les résultats du scrutin :



Estelle, Camille, Shaé, Sarah, Aria et Petra sont donc les nouvelles élues du Conseil Municipal des Enfants pour une durée de 2 ans. Félicitations à elles !

Le premier Conseil Municipal des Enfants s'est déroulé le vendredi 20 décembre dans la salle du conseil en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints. Au programme : lecture du règlement intérieur et distribution du calendrier des réunions. **À la suite de ce temps, la municipalité a offert aux jeunes élues et à leurs parents un petit pot de l'amitié.**

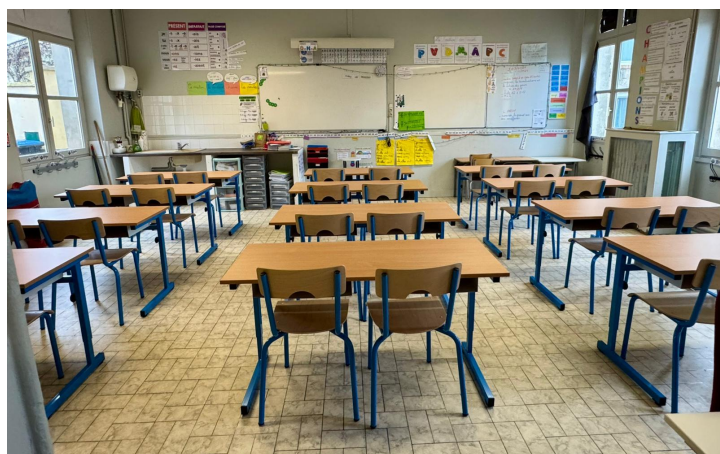


L'équipe municipale tient à remercier Mme Moret (enseignante de la classe de CE2/CM1) et Mme Heim (enseignante de la classe de CM2) pour leur implication dans ce projet.

De nouvelles tables et chaises pour les écoliers

Les élèves des classes de CE2/CM1 (Mme Moret) et de CM2 (Mme Heim) ont eu la surprise de découvrir **de nouvelles tables et de nouvelles chaises pour leur classe** après les vacances de Noël. En effet, le mobilier qui était présent avant n'était pas adapté : tables qui prenaient trop de place ou tables dont la taille n'était pas adaptée à l'âge des élèves de CM2.

L'équipe municipale a donc fait le choix de renouveler le mobilier de ces classes sans attendre la construction de la nouvelle école. Nous espérons que les élèves pourront désormais travailler dans de meilleures conditions !



Les écoliers prennent le contrôle du Petit Penchardais !

A l'occasion de la parution de ce Petit Penchardais, la municipalité a proposé aux enseignants de réaliser une activité avec leurs élèves afin de rédiger des articles à paraître dans le journal communal : les articles qui suivent sont le fruit de ce travail collectif. **Bravo aux petits Penchardais pour leur travail !**



Tous à la piscine !

Durant les mois de septembre et d'octobre, tous les élèves des classes élémentaires de l'école se sont rendus à la piscine du parc Frot pour des séances d'apprentissage de la natation. Les élèves de CP nous racontent.

Nous étions dans le grand bain. Au début, nous nous sommes tenus au bord de la piscine, puis, peu à peu, nous l'avons lâché. Nous avons commencé à apprendre à nager, à aller sous l'eau, à rentrer dans l'eau en sautant et même en plongeant ! explique Marcel. « J'ai beaucoup aimé les roulades sur le tapis ! » se rappelle Wassim. Valentin ajoute : « Et moi, faire l'étoile ! » « N'oublions pas la boule ! » se remémore Marcel.

Mélyna raconte : « Au début, j'avais un peu peur d'aller sur le tapis, mais ensuite, ça allait. Il fallait courir vite dessus, ou faire des roulades, puis tomber dans l'eau ». Chloé et Adam confient qu'ils n'ont pas eu peur. « Nous avons appris à expirer l'air sous l'eau. Il fallait faire des bulles pour enlever l'air de nos poumons », explique Valentin. Marcel s'enthousiasme : « Moi, j'ai adoré aller sous l'eau ! ». Pénélope acquiesce et ajoute qu'elle a beaucoup aimé nager sur le dos. « On a l'impression d'aller vite », dit-elle. Elikya raconte qu'il fallait bien tendre les bras pour s'accrocher au bord, puis mettre la tête sous l'eau. « J'ai l'impression d'avoir beaucoup progressé ! » dit Wassim. Mélyna explique que, ce qu'elle adorait, c'était de toucher le fond de la piscine et remonter à l'aide de la perche.

Moussa Bilal se souvient : « Au début, j'avais peur de mettre la tête sous l'eau, mais, peu à peu, j'ai pris confiance en moi et à la fin, j'y parvenais, et je lâchais même le mur pour me déplacer sur quelques mètres ! »

« Dans les vestiaires, il fallait faire attention », se rappelle Chloé : « Mélyna a failli perdre ses chaussettes et Wassim s'est retrouvé avec des chaussures de pointures différentes ! »

Adam sourit en repensant à la dernière journée : « J'ai apprécié également ce jour : pour cette dernière séance, nous avons eu l'autorisation d'aller dans le petit bain. Nous avons pu jouer avec des balles dans l'eau, c'était vraiment bien ! »

Cela fera des souvenirs, et tous les élèves s'accordent sur un point : « **la piscine, c'était super !** ».



Dia de los muertos

C'est une fête traditionnelle du Mexique où on rend hommage aux ancêtres disparus. On célèbre cette fête depuis le Moyen-Age. Cette tradition se fête le 1er et 2 novembre de chaque année. Ce sont les Mexicains qui ont inventé cette fête traditionnelle au 16ème siècle. Ils font des défilés dans les rues, ils décorent leurs maisons et mettent des lumières dans la rue.

Article écrit par Aria et Timéo, CM2



Patrimoine en poésie

Voici un poème écrit par les CM2 à l'occasion de patrimoine en poésie

Petits conseils pour voir nos merveilles

Si tu vas au Louvre, attends que les portes s'ouvrent
 A Notre-Dame de Paris, prends ton bol de riz
 En haut de la Tour Eiffel, bois un cocktail avec ton ami le plus fidèle,
 Si tu vas à l' Arc de Triomphe mange des Schtroumpfs
 Si tu vas à l' opéra Garnier n'arrive pas en dernier
 Passes à Chantilly et n'oublie pas la souris Tilly,
 Au château de Versailles prends ton chapeau de paille

Si tu visites Coulommiers choisis bien tes souliers
 Mais à Provins ne bois pas trop de vin
 A la Tour César, tu croiseras des gens bizarres...

Quand tu iras à Fontainebleau, peints un beau tableau
 Si tu te rends à Blandy-les-tours, attention aux voutours

A Meaux il n'y a pas de chameau
 A la cathédrale Saint-Etienne ne t'attends pas à voir des rennes
 Et au vieux chapitre ne fais pas le pitre en cassant une vitre,
 Au Musée de la Grande Guerre, ne vas pas derrière....
 Mais si tu croises un pont, sors ton harpon !

Les CM2 de l'école de Penchard



TRAVAUX PASSÉS ET À VENIR

Rebouchage des nids de poule

Avec l'arrivée des fortes pluies et des frimas, les chaussées se dégradent plus rapidement.

Depuis quelques années désormais, **des campagnes de rebouchage de ces trous sont réalisées régulièrement** pour essayer de garder notre voirie en état. C'est ainsi qu'une nouvelle opération par le procédé "enrobeur projeteur" a été réalisée fin octobre. Elle concernait un certain nombre de rues de Penchard et notamment : la rue du Chemin Vert, rue Lucien Duquesne, rue du Tacot, rue du Pré de la Ville, rue du Stade au niveau du stop, Allée des Merisiers, Allée des Frênes, rue des Eglantiers, Résidence du Bois, rue de Senlis (uniquement les plus grosses dégradations).

Trottoirs

La réfection et la création de trottoirs sont également planifiées. Ainsi, **un nouveau trottoir va être créé dans la rue de Meaux pour rejoindre le quartier Guy Hugot Derville** permettant une circulation des piétons plus agréable. Celui situé rue de Neufmontiers va également être prolongé permettant de rejoindre la rue du chemin vert. La société Wiame a été retenue par la commission travaux. Une information plus précise concernant notamment le début des travaux sera donnée aux riverains début février.

Suivant les possibilités financières de la commune, d'autres zones vont faire l'objet d'une étude.

Place PMR

Les places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sont limitées sur la commune. Après une étude de faisabilité et l'obtention d'une subvention par le Département, il a été décidé de **créer une place supplémentaire rue de Senlis au niveau de l'aire de covoiturage**. La société Eiffage a été retenue pour ces travaux qui sont programmés pour la fin du mois de janvier 2025, si la météo le permet.

Rue de Meaux

Le projet lancé depuis plusieurs mois et pour lequel une réunion publique d'informations avait été tenue à l'automne 2023, a connu un retard de réalisation, les services du Département étant opposés à la création d'un plateau traversant en face de la mairie.

En effet, cette partie de voie est classée au plan départemental et tous travaux sur cette voie est soumis à la validation des services départementaux. Après de longues discussions entre Monsieur le Maire et les responsables du département, **la mise en place d'un plateau traversant a été validée**.

Avec quelques mois de retard, une étude de sol relative à la recherche d'amiante a été diligentée et le marché a pu être lancé. Les travaux devraient pouvoir être menés dans le **courant de l'année 2025**.

Allée du Bois d'Automne

La société Eiffage a été désignée pour réaliser la **réfection complète de l'Allée du Bois d'Automne**, dont l'état faisait l'objet de nombreuses plaintes justifiées de la part des riverains.

Les travaux devraient se dérouler durant le 1er trimestre de cette nouvelle année, en fonction de la météo et des températures. Une communication sera faite aux riverains afin de leur permettre de prendre toute disposition pour pouvoir circuler pendant ces travaux.

Rappel des règles d'urbanisme

Une fois de plus, nous sommes obligés de faire ce rappel.

Le service technique de la commune constate régulièrement des **infractions au code de l'urbanisme et le non-respect des règles du P.L.U.** : ce n'est pas parce que vous êtes chez vous que vous pouvez faire tout ce que vous souhaitez.

Il est rappelé que des travaux réalisés sans validation préalable pourront faire l'objet d'une **procédure judiciaire** qui peut entraîner la destruction des réalisations.

A l'exception de rares cas, tous les travaux entrepris doivent faire l'objet d'une **demande préalable** (D.P, P.C. etc...) qui doit être acceptée avant que les travaux ne puissent se réaliser.

De plus, lorsque ces travaux sont terminés, quels que soient ces travaux, une **déclaration d'achèvement de travaux** (D.A.A.C.T.) doit être déposée en mairie et validée. Là aussi, nous constatons que ces déclarations ne sont pas faites.

Nous vous invitons donc à prendre contact avec la mairie pour vous informer sur vos futurs chantiers et surtout régulariser vos travaux.

ASSOCIATIONS

Club de Jujutsu Penchardais



Les 16 et 17 octobre 2024, le Club de Jujutsu Penchardais organisait un stage réservé aux ceintures noires. Ce stage était ouvert aux clubs de la région Ile-de-France mais également et pour la première fois, aux clubs Belges et Ardennais. C'est une amitié de longue date qui a été le moteur de ce rapprochement.

La devise de notre méthode qui est « Amitié et prospérité mutuelle » prend donc tout son sens.

Ce sont donc les clubs belges d'Éghezée et de La Bruyère ainsi que le club ardennais de Sedan qui ont répondu présents. Le café et les viennoiseries de Fred, notre boulanger, attendaient les jujutsukas dès 8h30. Certains étant à plus de trois heures de route de notre commune, une petite collation n'était pas superflue.

Le stage s'est déroulé sur deux jours les 16 et 17 octobre avec une cinquantaine de participants sous la direction technique de Maître Jérôme Chambault.



Au programme, perfectionnement des différents katas ainsi que des techniques de self-défense.

La matinée du 17 était réservée aux Okuden Shihan (maîtres) pour un échange sur des techniques de haut niveau.

Cette rencontre s'est conclue par un repas, le dimanche midi, au restaurant « La Maison Meldoise » à Meaux.

Ce premier stage inter-régions n'est que le début d'une future longue histoire entre clubs Français et Belges, nous nous retrouverons bientôt en Belgique et du côté de Sedan en 2025 pour de nouvelles rencontres amicales.



Stages de danse avec Feet of Dance

L'association Feet of Dance organise différents **stages**, ouverts à tous les penchardais sur le premier semestre 2025, accessibles à **tous les niveaux**, alors n'hésitez pas !

- Rumba : le 9 février de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Penchard
- Salsa : le 9 mars de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Penchard
- Rock : le 6 avril de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Penchard
- Valse lente : le 1er juin de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Penchard



Tarif : 20€ pour les membres - Pour les personnes non membres, merci de contacter l'association
Plus d'infos sur l'association sur www.feetofdance.fr ou par mail à feetofdance@gmail.com



Association des jeux de Penchard : une nouvelle association pour vous divertir !

Chères et chers Penchardais, nous vous souhaitons une très bonne année, en espérant qu'elle soit encore plus belle que l'année 2024.

En ce début janvier, arrive au sein du village une **toute nouvelle association, l'AJP, l'association des jeux de Penchard.**

Notre but est de réussir à partager la passion du jeu tous ensemble dans de folles soirées ludiques. Avec une ludothèque de presque 100 jeux de société de tout style et pour tous les âges (à partir de 10 ans), nous avons pleinement de quoi **satisfaire tous les types de joueurs**, des plus stratégiques, aux plus tranquilles.

Ces soirées jeux se dérouleront au sein de la salle des fêtes de Penchard, nous amenons les jeux, et vous, votre bonne humeur ! Que vous soyez entre amis, en famille ou même seuls, les portes du royaume des jeux vous seront ouvertes gratuitement !

Pour l'instant, les dates de ces soirées ne sont pas encore définies, mais cela ne saurait tarder. Pour plus de renseignements, être tenus au courant des prochaines dates ou venir participer aux soirées jeux, n'hésitez pas et contactez-nous (de préférence par mail).

- Notre email : associationjeuxpenchard@outlook.fr
- Notre téléphone : 06.52.64.24.46

En espérant vous voir nombreux !



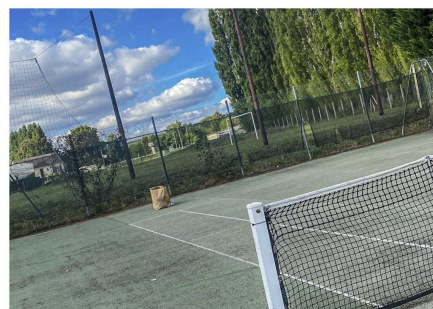
Association Sportive de Tennis de Penchard (ASTP)

Le club de Tennis de Penchard vous présente ses meilleurs vœux.

Et comme la période des vœux s'accompagne de bonnes résolutions : Que dites vous de **reprendre le sport en douceur** pour cette nouvelle année ?

- Une préinscription en ligne
- La réservation des courts sur son portable
- Et un accès au court sans clé, déverrouillage avec un téléphone portable
- Des abonnements pour toute la famille : 18 ans, couple, famille
- Une possibilité de trouver un partenaire de jeu, sur l'application mobile

Toutes les infos sur <https://ballejaune.com/club/ASTP>



Collecte des sapins de Noël

Comme chaque année, la commune met à votre disposition des points de collecte pour vos sapins de Noël.



Ainsi, **jusqu'au 30 janvier 2025**, 4 points de collecte sont mis en place à différents endroits du village :

- Rue de Senlis auprès du conteneur à verre
- Rue de Meaux auprès du conteneur à verre
- Résidence du Bois
- Allée du Bois d'Automne au niveau de l'atelier communal

Veillez vous assurer que votre sapin est totalement nu, dépourvu de neige artificielle, décoration, sac à sapin et socle.

LE COIN DES PENCHARDAIS

NOSTALGIE PASSAGÈRE...

Le temps efface les visages
Mais pas les souvenirs...
Le temps efface les sourires
Mais laisse une trace dans l'avenir...

Le temps passe
Aussi vite qu'un nuage
Sans laisser de message
Ni de réponse à nos désirs...

Seul l'instant présent nous plonge
Dans la solitude sans partage !

Marcelline DELAMARRE
Habitante et native de Penchard

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

L'Île-de-France fait face à des niveaux élevés d'intoxication au monoxyde de carbone, une problématique qui s'aggrave avec le retour des températures froides et l'augmentation significative des coûts énergétiques. Dans ce contexte, l'ARS Île-de-France appelle à la vigilance maximale.

Le monoxyde de carbone, c'est quoi ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique indétectable car incolore, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement. Lorsqu'il est inhalé, il peut, en moins d'une heure, provoquer des maux de tête, des vertiges, des troubles de la vision, une perte de connaissance, un coma et même devenir mortel en quelques minutes, par défaillance cardiorespiratoire.

Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quelques chiffres en Île-de-France en 2023 :

- 135 personnes intoxiquées dans le cadre privé en raison des braseros/barbecues
- 312 cas avec des chaudières/chauffe-eaux
- 69 cas concernent d'autres sources comme une cheminée/poêle à bois, engin avec un moteur thermique, gazinière, groupe électrogène, moteur de voiture...

Mesures de prévention, les gestes qui sauvent :

- Faire ramoner mécaniquement tous les conduits de fumées par un professionnel qualifié
- Faire vérifier ses installations de chauffage
- Ne jamais boucher les grilles de ventilation
- N'utiliser les chauffages d'appoint à combustion que quelques heures par jour
- Aérer quotidiennement son logement, même en période grand froid
- Ne jamais utiliser un groupe électrogène, un barbecue ou un brasero dans un espace clos

Il est important de prêter une attention particulière aux personnes fragiles (femmes enceintes, nourrissons, personnes âgées).

Les services de réponse téléphonique à l'urgence sont ouverts 24h/24, 7j/7 : il faut composer le 01 40 05 48 48

Majorité municipale

Après une année 2024 plutôt agitée politiquement, on nous promet une année 2025 plus calme avec, on l'espère, un gouvernement qui parviendra à gouverner et surtout à faire voter un budget dont dépendent notamment les finances des collectivités. En tout état de cause, nous mènerons les projets que nous avons engagés avec la même rigueur budgétaire que celle que nous avons mise en place depuis le début de notre mandat et qui a été indispensable pour redresser les finances de la commune que nous avons trouvées exsangues lors de notre installation.

A Penchard, l'opposition pourrait sembler partir en campagne, prétendant être constructive et être force de proposition quand elle n'a jamais exposé une quelconque proposition, ni lors d'instance municipale ni dans la tribune libre mise à sa disposition dans chaque Petit Penchardais.

Si nos élus d'opposition ont voté parfois contre ou se sont abstenus (leurs voix n'étant manifestement pas toujours accordées) lors du vote du budget, ils ont systématiquement approuvé les comptes de la commune et ainsi unanimement validé la gestion financière de l'équipe municipale.

Face à une équipe municipale dynamique, engagée et activement mobilisée dans l'intérêt des penchardais, l'équipe "Unis, le coeur de Penchard bat plus fort" peine à soutenir une certaine opposition.

Si elle semble vouloir désormais afficher sur le papier une opposition à certains projets, force est de constater que dans les faits, elle a jusqu'à présent été assez peu disponible, plutôt taisante, validant et soutenant les projets présentés et même ceux pour lesquels elle semble aujourd'hui partagée...

En outre, les absences répétées de nos élus d'opposition lors de manifestations organisées par la municipalité n'est pas un gage de leur implication dans la vie communale.

Notre détermination à servir l'intérêt général est amplement établie.

En 5 ans, et dans un contexte financier assaini, plus de projets ont été mis en place que pendant les 20 années qui ont précédé notre installation.

Nous continuerons à œuvrer pour le bien vivre à Penchard en proposant des animations avec le partenariat d'associations penchardaises et de notre équipe de bibliothèque très actives.

Nous ne nous contenterons pas de l'écrire, nous veillerons encore à joindre les actes à la parole... nous continuerons à mener nos projets avec la même énergie et le même sens de l'intérêt général !

Géraldine DUPARAY

1^{ère} adjointe en charge des finances

Groupe de l'opposition

Liste *Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort*

Chères Penchardaises, chers Penchardais,

Alors que 2025 débute, nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous une année pleine de santé, de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année soit marquée par l'espoir, la solidarité et la force collective qui caractérisent notre commune.

En tant qu'élus d'opposition, nous avons à cœur de porter votre voix. L'année écoulée nous a permis de rester vigilants et de défendre des projets qui reflètent vos attentes.

Nous croyons fermement que le rôle d'une opposition constructive est d'être force de proposition, de veiller au respect des engagements pris envers les citoyens et de travailler dans l'intérêt général :

- Notre soutien affirmé et partagé unanimement au sein de l'équipe municipale aux équipes pédagogiques afin que les cours d'EPS de nos collégiens puissent se dérouler dans de meilleures conditions en donnant accès aux équipements gymnase et terrain synthétique extérieur, au travers de la gestion du Syndicat Intercommunal du collège de Crégy-lès-Meaux ;

- Notre opposition à la nouvelle hausse des taux de fiscalité locale en 2024 de +3% (après l'augmentation de 2023 de +5%), en plus de la hausse des bases (valeurs locatives) arrêtées par l'administration fiscale en 2024 +3,9% (en 2023 +7,1%) malgré les explications de la majorité pour justifier d'une décision responsable de saine gestion financière du budget communal, dans un contexte économique d'inflation.
- Notre réserve quant à la révision partielle et allégée du PLU, portant sur l'ancien site CASE de formation à la conduite d'engins, déjà proposée en 2021 pour un projet de plateforme de stockage de véhicules, abandonné depuis, et relancée en 2024 pour favoriser l'implantation d'une zone d'activités économiques mais sans d'avantage d'informations sur la stratégie intercommunale de développement, d'aménagement et de promotion, sur le dimensionnement des infrastructures projetées, ou sur les secteurs et domaines de compétences des entreprises ciblées.
- Nos avis partagés sur le projet d'implantation d'une structure d'hébergement social encadrée et gérée par une association
- Nos attentes communes quant aux avancées des projets d'extension de l'école
- Notre appui et soutien sur la planification des travaux de rénovation des bâtiments communaux, de réfection et sécurisation de la voirie, et d'amélioration des espaces publics

2025 est une opportunité de renouveler notre engagement à vos côtés. Nous restons à votre écoute, ouverts à vos idées et disponibles pour échanger sur les défis et les espoirs qui nous unissent.

Très belle année 2025 à toutes et à tous !

Camille, Stéphane et Hélène

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique :
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs.

LOISIRS

Les actualités de la bibliothèque de Penchard

Ambiance féérique et créativité : succès des ateliers de Noël

Les ateliers BricNoël organisés par la médiathèque de Penchard ont rencontré un grand succès ! Le samedi 7 décembre, pas moins de 19 enfants et 15 adultes sont venus partager un moment de créativité et de convivialité, les plongeant dans la magie des fêtes de fin d'année.

Accompagnés par des musiques de Noël, petits et grands ont pu s'adonner à différentes **activités manuelles**. Les participants ont fabriqué de charmants gnomes de Noël et de jolis bonnets gourmands en laine. Certains se sont amusés à décorer des photophores, tandis que d'autres ont créé leur propre boule de Noël ou réalisé un original sapin de Noël à partir de pliage de livre.

Tout le monde a adoré ce moment de partage créatif, parfait pour se plonger dans l'ambiance des fêtes.



Prêts surprise : les lecteurs se sont laissés tenter par le mystère

Pour la 2ème année consécutive, petits et grands se sont laissés tenter par les **prêts à l'aveugle**. L'idée visait à inviter les lecteurs et lectrices à emprunter un livre, soigneusement emballé, sans connaître son titre ni son contenu.

Cette idée originale a su séduire puisque pas moins de 20 livres jeunesse et 4 livres adulte ont trouvé preneur en quelques jours.

Dans la section jeunesse, les enfants ont été attirés par l'idée de découvrir une histoire sans aucun indice préalable. Du côté des adultes, l'expérience a aussi conquis des curieux prêts à sortir des sentiers battus et à se laisser surprendre par une lecture inattendue. **Merci à tous les participants pour avoir joué le jeu** et contribué au succès de cette animation qui prouve une fois encore que la médiathèque est bien plus qu'un lieu de lecture : c'est un espace de découverte et de partage.

La médiathèque de Penchard a fait naviguer petits et grands vers Noël

Le vendredi 6 décembre, la médiathèque de Penchard a embarqué petits et grands pour un magnifique voyage avec le spectacle "Croisière au Pays du Père Noël". Avec 33 adultes et 34 enfants présents, **la salle était comble et l'enthousiasme au rendez-vous.**

Les marins musiciens ont entraîné le public à bord de leur navire imaginaire, cap vers le pays magique du Père Noël. Accompagnés de Mirza, leur mascotte espiègle qui ne cessait de s'échapper, les spectateurs ont vécu une aventure remplie de rencontres inattendues et d'imprévus joyeux. Rythmée par des chants, des danses et des mélodies venues des quatre coins du monde, **cette croisière musicale a fait voyager les participants.**

Ce spectacle interactif a ravi les enfants qui ont chanté, dansé et joué des instruments de musique. Le point d'orgue de cette traversée enchantée a été l'apparition surprise du Père Noël à la fin du spectacle, pour le plus grand bonheur de tous.

Merci aux artistes de la compagnie Clochettes et Maracas pour cette incroyable performance.



Matinées assistantes maternelles

Vous êtes assistante maternelle ? Cette matinée vous est dédiée. Venez avec les enfants que vous gardez : ensemble, on leur racontera des histoires, on leur chantera des comptines, tout en échangeant sur les pratiques de lecture avec les tout-petits.

Nous vous proposons 3 dates de rencontres les mercredis 15 janvier, 19 mars et 4 juin de 10h15 à 11h30.

Ateliers "Percuchants en mouvements" : une aventure tout en rythme pour les enfants de 3 à 6 ans

Les bénévoles de la bibliothèque organisent, à destination des enfants de 3 à 6 ans, un atelier intitulé "Percuchants en mouvements" avec au programme : chants, mimes, jeux musicaux et expression corporelle sur des rythmes du monde entier.

Les ateliers se dérouleront à la salle omnisports le mercredi de 15h à 16h30 les 12 février et 12 mars. Le premier atelier s'est déroulé le 8 janvier dernier. Votre enfant peut participer à 1, 2 ou aux 3 dates.

Nombre de places limité à 20 participant.e.s par atelier - Sur réservation



Une nuit de la lecture placée sous le signe du patrimoine

Le thème des Nuits de la lecture de cette année est celui du patrimoine. Dans ce cadre, la bibliothèque de Penchard propose aux enfants de 7 à 10 ans une animation intitulée : "Ma maison médiévale : un voyage au cœur du Moyen Âge".

Cette animation permettra de plonger au cœur du Moyen Âge et de devenir bâtisseur médiéval le temps d'un atelier. Pendant cette activité ludique et créative, les enfants découvriront les secrets de l'architecture médiévale **en construisant leur propre maquette de maison à colombages.** Cet atelier les plongera aussi dans la vie quotidienne du Moyen Âge pour comprendre comment vivaient les gens de cette époque fascinante. Une expérience captivante pour explorer le patrimoine.

Le vendredi 24 janvier 2025 de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes - Sur réservation

Pour s'inscrire aux événements organisés par la bibliothèque ou pour plus de renseignements, contactez-nous : mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr



Devinettes

Faux jumeaux

Ils sont nés de la même mère, la même année, le même mois, le même jour et à la même heure. Pourtant ils ne sont pas jumeaux.

Pourquoi ?

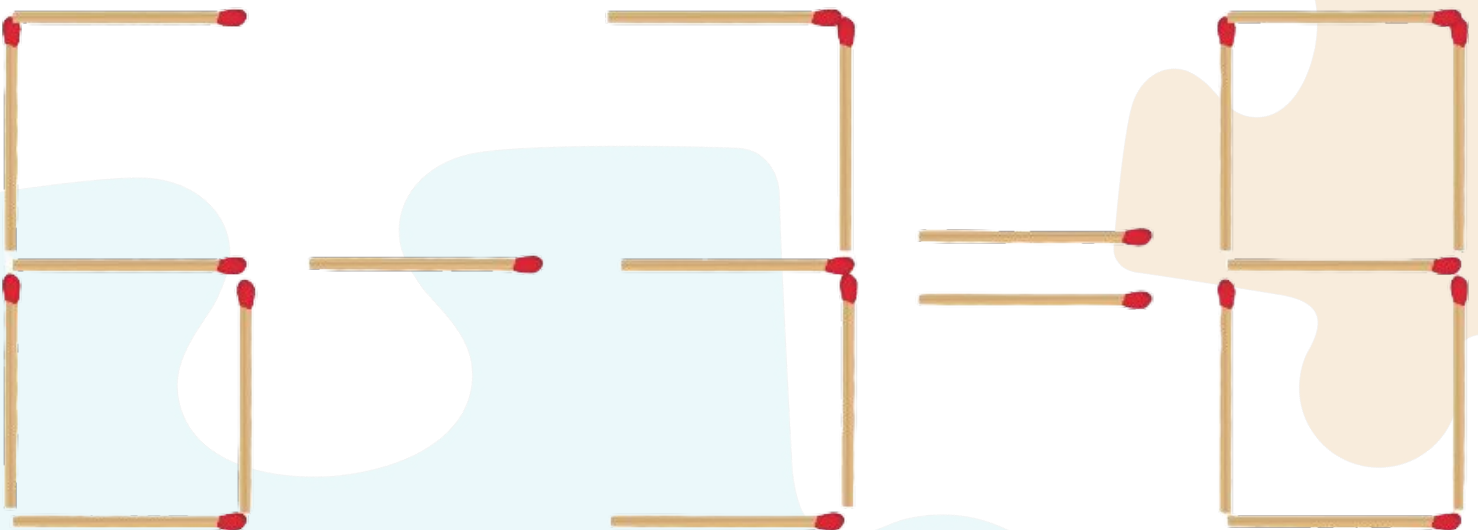
Famille nombreuse

Hugo et Zoé font partie d'une famille nombreuse. Hugo a deux fois plus de sœurs que de frères, et Zoé a autant de frères que de sœurs.

Combien d'enfants y a-t-il en tout ? De filles, de garçons ?

Casse-tête

Déplace une allumette pour obtenir un calcul correct.



CAKE SALÉ AUX BLANCS D'ŒUFS

Un cake croustillant à l'extérieur et moelleux à l'intérieur !

Préparation : 5 min

Cuisson : 25 min à 180°

INGRÉDIENTS (pour 6 personnes)



4
blancs d'œufs



1
pincée de sel



3
cuillères à soupe de lait



100g
de farine



1/2
paquet de levure
chimique



75g
de fromage râpé (comté)

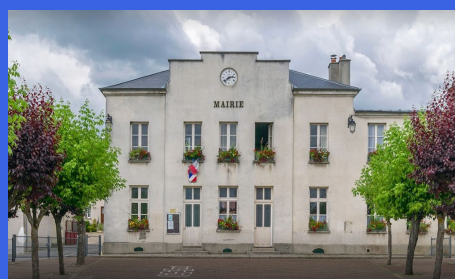


100g
de chorizo taillé en petits cubes

PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 180°
2. Dans un récipient, faire mousser les blancs d'œufs avec le sel sans les monter en neige
3. Ajouter les autres ingrédients et mélanger
4. Verser la préparation dans un moule à cake ou plusieurs petits moules, bien beurrés
5. Enfourner et cuire 25 min, contrôler la cuisson
6. Laisser refroidir avant de servir

*Bon
Appétit*



MAIRIE DE PENCHARD

1 place de la mairie
77124 PENCHARD

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et mercredi :
9h-12h / 14h-18h

Vendredi :
9h-12h / 14h-16h

Samedi (*permanence des élus*) :
9h-12h

Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

mairie@penchard.fr

www.penchard.fr

@penchard.mairie

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi & vendredi** de
16h30 à 19h, et le **1er samedi** de
chaque mois de **10h à 12h**

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :
Père OLIVIER

07 45 64 24 13

PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (*Jour*)
Pharmacie d'urgence (*Nuit*)

Trouver votre pharmacie :
www.monpharmacien-idf.fr
Ou contactez le **118 918**

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou le **commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

DÉCÈS

LEROUX Monique
décédée le 9 octobre 2024

1 COLLECTE DE SANG PAR MOIS

DON DE SANG

Collecte sur RDV
dondesang.efs.sante.fr

MEAUX

le **mardi 24 décembre**
de **9h30 à 14h00**

SALLE JACQUES RAPIN
CITÉ ADMINISTRATIVE DU MONT THABOR

Avec la participation de l'ADSB

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

PHÉROGÉEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

AGENDA

CÉRÉMONIE DES VOEUX
Dimanche 19 janvier 2025

SAINT-VALENTIN
Vendredi 14 février 2025

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES
Dimanche 20 avril 2025

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 15 janvier 2025
Mercredi 19 février 2025
Mercredi 19 mars 2025
Mercredi 23 avril 2025

NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

SOS Médecins : **3624**

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,

1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU, Kelvine ROUSSEAU

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Imprimerie Génot (Saint-Soupplets - 77)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : mairie@penchard.fr